



BILAN SOCIAL 2013

FICHE PRATIQUE

Réaliser son bilan social par Internet

www.cdg49.fr

→ **Accès collectivités** : en page d'accueil, rubrique « Documentation/ Bilan Social/ Bilan social 2013 »

→ **Consulter les dossiers et imprimer la notice d'aide à la saisie** « saisir ses données par internet » (il est conseillé de suivre la procédure décrite dans cette notice détaillée pour la connexion et pour la saisie des données)

Saisie :

→ la confidentialité des informations est garantie, votre mot de passe est à usage unique, vous seul avez accès à vos données, celles-ci sont stockées sur un serveur sécurisé

→ le pré-remplissage d'indicateurs concernant les agents titulaires et stagiaires constitue un gain de temps

→ la saisie est simple et facilitée par : des listes déroulantes, l'intégration des règles statutaires, des contrôles d'alerte

→ matériel nécessaire : un navigateur et une connexion internet

→ vous pouvez choisir soit la saisie agent par agent (recommandée pour les collectivités affiliées ayant un faible nombre d'agents concernés, considérant qu'un clic permet ensuite de présenter les données au format du bilan), soit la saisie agrégée (notamment pour les collectivités qui auraient déjà réalisé, avant l'ouverture de la plate-forme, leur bilan social 2013 au format DGCL)

Pour saisir en ligne, cliquer sur le lien : <https://client.ds-services.fr/cdg>

(les codes d'accès vous sont transmis par courrier)

La plate-forme sera ouverte jusqu'au vendredi 13 juin 2014 date limite pour transmettre votre bilan social au centre de gestion.

Aide à la saisie du BILAN SOCIAL

Saisie à réaliser à partir de la notice détaillée d'aide à la saisie

→ si vous n'arrivez pas à vous connecter, en cas de perte des identifiants ou de message d'erreur, si vous souhaitez une aide à la saisie pour des questions statutaires ou techniques, vous pouvez joindre la cellule Bilan Social du centre de gestion

02 41 24 18 80

bilansocial@cdg49.fr